

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)

DECS

Date

29 août 2025

Numéro

25.158

Heure

8h02

Auteur-e(-s) : Député-e-s interpartis (ensemble des groupes représentés au Grand Conseil)

Titre : Choc américain des droits de douane : tout faire pour préserver l'emploi !

Contenu :

Nous demandons au Conseil d'État de réagir le plus rapidement possible et de prendre des mesures déterminées pour soutenir les entreprises neuchâtelaises et l'emploi suite à l'augmentation des droits de douane à 39% par les États-Unis. Ces mesures prioritaires doivent être définies d'entente avec les entreprises, les milieux économiques et les partenaires sociaux concernés, dans un esprit rassembleur et pragmatique face une situation de crise potentielle.

Il s'agit de mettre à profit tous les outils à disposition pour soutenir l'économie neuchâtelaise de manière temporaire, dans l'attente, il faut l'espérer, du retour à de meilleures conditions tarifaires. Au niveau cantonal, nous pensons notamment à :

- La mise en place d'une *task force* spécifique regroupant les acteurs publics et privés concernés ;
- L'introduction de mesures de soutien ponctuel du type de celles prises pendant la crise Covid-19 (prêts sans intérêts, renforcement des dispositifs d'aide à l'innovation pour maintenir le niveau d'investissements, etc.) ;
- L'adoption des principes d'une politique contracyclique par l'État de Neuchâtel durant cette période, visant à juguler les effets d'une récession ;
- L'introduction d'un moratoire sur la parafiscalité des entreprises concernées (pas de nouveaux impôts ou taxes) tant que les droits de douane seront jugés délétères et dangereux pour l'économie neuchâtelaise, sous réserve de demandes spécifiques du Grand Conseil ;
- L'accompagnement des entreprises concernées pour diversifier leurs débouchés, trouver de nouveaux marchés ou disposer des moyens nécessaires pour faire « le pont » jusqu'à ce que la situation change ;
- La préparation de dispositifs d'accompagnement et de réinsertion pour sauvegarder les compétences face à une probable hausse du taux de chômage.

Dans les liens avec la Confédération, nous demandons au Conseil d'État de porter les revendications suivantes :

- La prolongation des réductions de l'horaire de travail (RHT) et facilitation d'octroi : facilitations administratives et d'octroi, accélération du traitement des demandes, paiements accélérés, prolongation de la durée maximale à 24 mois ;
- La mise en place de mesures complémentaires, en particulier pour venir en soutien aux entreprises de Suisse romande qui sont particulièrement concernées (aides directes, cautionnements, etc.) ;
- La poursuite des négociations avec les États-Unis en mobilisant tous les leviers à disposition et en associant les secteurs économiques particulièrement touchés, à l'image de l'industrie neuchâtelaise ;
- L'apport d'une aide aux entreprises qui le souhaitent, via le service de l'économie (NECO) et son réseau international, afin de trouver de nouveaux marchés en Europe ou ailleurs dans le monde.

Au besoin, des crédits, des moyens financiers ou l'engagement temporaire de ressources supplémentaires pourront être sollicités par le Conseil d'État auprès du Grand Conseil. Ces tâches doivent constituer une priorité primordiale dans les mois à venir.

Développement (facultatif) :

Comme annoncé par la conseillère d'État en charge de l'économie, à la suite de l'annonce de la hausse des droits de douane à 39% dans le quotidien en ligne [Watson](#) : « *Sachant que le secteur secondaire, celui de l'industrie, concerne plus de 32'000 équivalents plein temps dans le canton de Neuchâtel, le potentiel d'emplois et d'entreprises impactés par la décision américaine, si cette dernière n'est pas corrigée à la baisse, est grand.* »

En effet, jusqu'à 25% des produits neuchâtelais sont exportés aux États-Unis.

Par la présente recommandation, le Grand Conseil entend soutenir les démarches entreprises par le Conseil d'État, en susciter de nouvelles et marquer son plein soutien aux entreprises et aux travailleuses et travailleurs neuchâtelois-e-s, en particulier durant cette période que nous espérons temporaire.

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Antoine de Montmollin

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Francis Krähenbühl	Julien Gressot	Roxann Barbezat
Mireille Tissot-Daguette	Romain Dubois	Quentin Di Meo
Cloé Dutoit	Daniel Berger	Maxime Auchlin